



AFFICHER UN DOCUMENT UNIQUE DE MARCHÉ EUROPÉEN (DUME) DÉMATÉRIALISÉ

Un DUME (Document Unique de Marché Européen) dématérialisé se présente toujours sous la forme d'un fichier informatique XML, puisque c'est son format officiel. Pour en prendre connaissance, on peut toutefois l'afficher sous un format plus lisible dans le portal de services Chorus Pro.

Accéder à l'utilitaire du portail de services Chorus Pro

Via la page d'accueil du portail de services Chorus Pro, se rendre dans le domaine « **Marché** », puis sélectionnez « Accéder » dans le cadre « Dume ».







Déposez votre DUME sur l'utilitaire

A. Cliquez sur le choix qui **correspond à votre profil (Acheteur** si vous êtes une entité publique ou bien **Entreprise** si vous êtes une entreprise).



CREER UN DUME	Saisissez votre identifiant DUME
FUSIONNER DEUX DUMES	Déposez votre DUME
REPONDRE À UN DUME	
REUTILISER UN DUME	
VISUALISER UN DUME	SINALET→

B. Cliquez sur le bouton « Visualiser un DUME ». Faites glissez le fichier DUME que vous souhaitez visualiser sur la fenêtre « Déposer votre DUME », ou bien saisissez son identifiant (un code de 8 caractères) dans le champ prévu à cet effet, puis cliquez sur « Suivant ».

C. Votre DUME s'affiche au format page Web. Vous pouvez facilement lire son contenu.

Mais ne l'imprimez pas ! Avec la dématérialisation des marchés publics, seuls les DUME dématérialisés au format XML sont valides.



De plus en plus de places de marchés (« profils d'acheteurs ») offrent la possibilité à leurs utilisateurs de produire des DUME. L'utilitaire DUME du portail de services Chorus Pro est dédié à tous ceux qui ne bénéficient pas encore de cette possibilité sur leur place de marché.